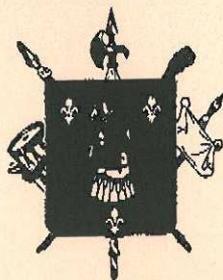


**SARA**  
HERRIKO ETXEA



SARARI BALHOREAREN  
ETA LEYALTASUNAREN  
SARIA EMANA  
LWIS XIV-EN 1693-AN

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SARE**

**SEANCE DU 26 AOUT 2011**

L'an deux mil onze, le 26 août à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste LABORDE-LAVIGNETTE, Maire de la Commune de SARE.

Etaient présents : M. AROTZARENA, M. LABORDE-LAVIGNETTE, M. JAUREGUI, M. INDABURU, Mme ORONOZ, M. DUTOURNIER, Mme SORHOUE épouse SALAVERRIA, M. URBISTONDO, M. ERRANDONEA, Mme SOUDRE, Mme MENDIONDE, M. ROUDIER, M. IPARAGUIRRE.

Pouvoir : M. BARRENECHE F. a donné pouvoir à M. JAUREGUI, Melle SAHASTUME a donné pouvoir à Mme ORONOZ, Mme LONDAITZ a donné pouvoir à M. IPARAGUIRRE.

Absente : M. BARRENECHE J., M. IRAZOQUI.

Monsieur Fabrice IPARAGUIRRE, Conseiller, a été élu secrétaire de séance.

**N° 5 - ACQUISITION DE LA FORET D'HARISTEGUY ET  
PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER**

Monsieur le Maire informe que le Conseil d'Administration de l'EHPAD a approuvé la cession de la forêt Haristeguy d'une contenance de 24,66 ha à la commune de SARE pour la somme d'un euro symbolique du fait notamment que l'EHPAD n'a pas vocation à gérer un patrimoine forestier.

De plus l'ONF (Office National des Forêts) a procédé à l'étude de l'aménagement de la forêt d'Haristeguy relevant du régime forestier et a présenté un document d'aménagement qui fixe les nouvelles règles de gestion applicable à la forêt d'une surface de 24,66 ha pour une période de 20 ans.

Il est proposé d'accepter l'acquisition de la forêt d'Haristeguy à l'euro symbolique et d'approuver le document d'aménagement.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

- Décide l'acquisition de la forêt d'Haristeguy pour la somme d'un euro symbolique,
- Autorise le Maire à signer l'acte correspondant,
- Approuve le document d'aménagement forestier présenté par l'ONF.

Adopté à l'unanimité,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,